



# Le Messenger

L'information des entreprises en matière d'aides et de subventions

N°01/2020

1<sup>er</sup> trimestre 2020

Dépôt légal janvier 2020



Un réseau international d'agents et de concessionnaires spécialisés dans la recherche, l'identification et le montage des dossiers d'aides publiques et privées.

## INFO FLASH & SOMMAIRE

### INFO FLASH

#### LES CREDITS D'IMPOTS

Pour les entreprises ayant clôturé leur exercice en Décembre 2019, n'oubliez pas vos crédits d'impôts recherche ou innovation !

Désormais, la limitation dans le temps des dispositifs du **CII** et du **CIC** est fixée au **31 Décembre 2022**.

Pour le CIR, CII et CIC (Frais de Collection), la part des dépenses de fonctionnement forfaitaires assises sur les dépenses de personnel voit **son taux ramené de 50 à 43% pour tous les crédits d'impôts de l'exercice 2020**.

Pour le Crédit d'Impôt Métiers d'Art, les entreprises dont les charges afférentes aux salariés exerçant un métier d'art représentant **au moins 30% de la masse salariale** peuvent y bénéficier.

### INFO NATIONALE

Le réseau international

**3E SERVICES**

Vous souhaite une

Bonne Année 2020



1, Rue de la Hourette  
BP 13

25410 SAINT-VIT

Tél. 03 81 87 51 39 – Fax 03 81 87 50 98

E-mail : 3eservices@3eservices.com

Site Internet : www.3eservices.com

### Sommaire

- ❖ VCEUX pour 2020
- ❖ BPI France : Plateformes d'accélération vers l'industrie du futur
- ❖ Agence National de la Recherche – Aâp Franco-Allemand
- ❖ ADEME – Travaux de Dépollution des Friches Polluées
- ❖ Grand Est – Economie Circulaire, Recyclage et Valorisation des déchets
- ❖ Guadeloupe – Appel à Projets E-Tourisme
- ❖ Auvergne Rhône-Alpes : Booster R&D 2020
- ❖ Occitanie – Territoires d'Hydrogène

## APPELS A PROJETS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

### **BPI FRANCE : APPEL A PROJETS ATF – PLATEFORMES D'ACCELERATION VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR**

Cet appel à projets vise à soutenir financièrement des projets de diffusion des meilleurs savoir-faire et technologies propres à l'Industrie du futur (numérique, robotique, impression 3D, IoT, data, etc.) pour permettre la transformation des entreprises en accélérant leurs investissements dans l'innovation, clé de la nouvelle industrie française.

Les plateformes ont pour objectif de favoriser le développement des PME et ETI par l'investissement dans les savoir-faire et technologies de l'industrie du futur.

#### **Projet attendu :**

Le projet est porté de manière individuelle par une entité disposant dès à présent d'infrastructures physiques et de ressources humaines en cohérence avec les objectifs visés. La plateforme présente une phase d'amorçage de 5 ans maximum ainsi qu'un plan d'affaires crédible et cohérent accompagné d'un plan de financement comprenant un équilibre entre ressources privées et publiques. Le projet devra présenter un budget supérieur à 1 000 000 euros.

**Date de clôture : 11 Janvier 2021**

REF. 02-JA0120

### **AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE : APPEL A PROJETS FRANCO-ALLEMAND DANS LE DOMAINE DE LA RESISTANCE ANTIMICROBIENNE**

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) via l'Agence nationale de la recherche (ANR), et le ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche (BMBF) lancent leur deuxième appel à projets conjoint sur la résistance antimicrobienne.

Un comité d'experts franco-allemand a identifié des priorités dans le domaine et par conséquent a spécifié l'objectif de cet appel. Recherche innovante sur la résistance antimicrobienne dans les réservoirs environnementaux (eau, sol, animaux sauvages, plantes, biofilms sur déchets plastiques, etc.)

Recherche innovante sur les bactéries résistantes aux antibiotiques colonisant l'homme, les animaux de ferme, les animaux domestiques et les produits alimentaires

Seuls les projets bilatéraux seront financés. Chaque consortium participant à l'appel à projets devra comprendre un coordinateur français et un coordinateur allemand.

**Date de clôture : 28 Février 2020**

REF. 03-JA0120

### **ADEME : TRAVAUX DE DEPOLLUTION POUR LA RECONVERSION DES FRICHES POLLUEES**

Depuis 2010, l'ADEME contribue à limitation de l'artificialisation des sols par le soutien à la reconversion des friches polluées pour la création de logements, d'activité économique et d'équipements publics. Ces projets permettent de requalifier des secteurs délaissés et d'améliorer la qualité de sols dégradés, pour leur donner un nouvel usage.

L'ADEME poursuit son soutien à cette thématique et lance une nouvelle édition de son appel à projets.

Les projets déposés dans le cadre de cet appel à projets doivent concerner des opérations exemplaires dont la qualité sera appréciée à l'aune des 3 conditions additives suivantes :

Dépollution : les terres polluées sont traitées au maximum en place (in situ) ou sur site ;

Conception intégrée : le projet est conçu en tenant compte des contraintes de pollution (et des mesures de gestion de cette pollution) et en intégrant d'autres enjeux environnementaux (économie circulaire, adaptation au changement climatique...) ou sociétaux (concertation, gouvernance...) ;

Cohérence territoriale : intégration territoriale, cohérence avec les documents de planification dont PLU ou PLUi.

**Date de clôture : 02 Avril 2020**

REF. 04-JA0120

## APPEL A PROJETS REGIONAUX

### GRAND EST : ECONOMIE CIRCULAIRE, RECYCLAGE ET VALORISATION DES DECHETS

Par cet appel à projets, la Région Grand Est et l'ADEME décident de mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière (BTP) pour limiter la production de déchets des chantiers et améliorer leur valorisation, en passant d'une approche déchet à une approche produit et ressource.

Les objectifs de cet Appel à Projets (AAP) sont les suivants :

Volet 1 : Favoriser les opérations d'aménagement, de construction ou de déconstruction démonstratifs par le soutien des chantiers exemplaires en termes de gestion des déchets,

Volet 2 : Développer l'ingénierie de la prévention, du recyclage et de la gestion des produits et matériaux secondaires par l'accompagnement des maîtres d'ouvrage et les acteurs territoriaux pour intégrer la gestion des déchets (diagnostic / suivi / évaluation) et l'économie circulaire dans leurs marchés / consultations et dans leurs études territoriales,

Volet 3 : Développer de nouveaux services permettant d'améliorer le réemploi / la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets,

Volet 4 : Contribuer à l'amélioration et à l'augmentation des capacités de réemploi / réutilisation et recyclage par le soutien aux études et aux investissements dans des équipements nécessaires à la prévention et au recyclage des déchets du BTP et plus particulièrement ceux qui concernent la valorisation des matériaux / déchets terreux.

**Date de clôture : 27 Mars 2020**

REF. 05-JA0120

### GUADELOUPE : APPEL A PROJETS E-TOURISME

Le conseil régional lance un appel à projets E-TOURISME financé par le FEDER pour développer des services numériques innovants destinés au tourisme.

Avec cet appel à projets, deux objectifs sont ciblés :

- Renforcer l'attractivité touristique de la Guadeloupe par des services numériques pour le touriste depuis son arrivée jusqu'à sa pratique d'activités sur les lieux de vacances ;
- Diversifier l'offre touristique en saisissant l'opportunité de positionner la Guadeloupe comme une destination innovante et attractive au niveau national et international à travers ses points d'intérêt (routes et sites touristiques, culture, gastronomie, biodiversité...)

**Date de clôture : 28 Février 2020**

REF. 06-JA0120

### AUVERGNE-RHONE-ALPES : APPEL A PROJETS R&D BOOSTER 2020

R&D Booster, qui s'inscrit comme un levier du volet « innovation collaborative » du Fonds Régional d'Innovation d'Auvergne-Rhône-Alpes, vise à promouvoir les projets collaboratifs de R&D (a minima deux entreprises et un organisme de recherche et de diffusion des connaissances) en réponse à un enjeu de développement de nouveaux produits, procédés ou services.

**Bénéficiaires**

Les entreprises de moins de 2 000 personnes, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les organismes de recherche et de diffusion des connaissances.

Pour les entreprises, le soutien régional prend la forme d'une subvention ou d'un Prêt à Taux Zéro du Fonds Régional d'Innovation Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour les organismes de recherche et de diffusion des connaissances, l'aide prend la forme d'une subvention, avec un taux d'intervention correspondant, au maximum, à 100% des dépenses éligibles retenues suite à l'instruction de la Région.

**Date de clôture : 30 Mars 2020**

REF. 07-JA0120

## OCCITANIE : APPEL A PROJETS – TERRITOIRE D'HYDROGENE

L'hydrogène est un levier essentiel pour la poursuite de la transition énergétique vers la neutralité carbone à l'horizon 2050, dans une perspective de croissance et d'emplois et contribue aux objectifs que la Région Occitanie poursuit dans le cadre de sa stratégie Région à Energie Positive en matière de mobilité et de développement des énergies renouvelables, dans une perspective de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre du Plan Hydrogène Vert de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, adopté le 27 juin 2019. Il vise à déployer des écosystèmes territoriaux de mobilité hydrogène vert, sur la base du déploiement de flottes de véhicules professionnels.

Cet appel à projet s'adresse à toute personne morale privée ou publique à l'exception des services de l'Etat, se positionnant comme maître d'ouvrage.

Deux configurations sont envisageables :

Le projet est porté par un acteur unique qui se positionne comme maître d'ouvrage sur l'ensemble de la chaîne. Ce peut être le cas, par exemple, pour un opérateur de transport public.

Le projet associe un ensemble de partenaires maîtres d'ouvrage, chacun se positionnant de manière complémentaire et distincte sur l'un des maillons de la chaîne de l'écosystème.

L'aide proposée sera de type subvention, sera cumulable avec une aide de l'ADEME. En outre, le niveau global d'aides publiques devra respecter la réglementation relative aux aides d'Etat

**Date de clôture : 21 Février 2020**

REF. 08-JA0120



**VOUS AVEZ DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ? DE CRÉATION ? UN BESOIN DE FINANCEMENT ?**

**LE CABINET 3E SERVICES ET SON RÉSEAU INTERNATIONAL DE CONCESSIONNAIRES RESTE A VOTRE ÉCOUTE**

Pour tout renseignement :

Vous pouvez nous joindre par e-mail :  
[3eservices@3eservices.com](mailto:3eservices@3eservices.com)

par téléphone : 03.81.87.51.39  
ou Fax : 03.81.87.50.98

ou joignez votre correspondant aux coordonnées ci-contre.  
Indiquer les références de l'article choisit

Votre correspondant



Directeur de la publication :  
L'HÔTE Patrice - 39700 EVANS  
Éditeur 3 E SERVICES  
1, rue de la Hourette  
25410 Saint Vit  
N° ISSN 1269-343X  
Imprimé par nos soins